

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 06 Décembre 2023	Séance du Mardi 12 Décembre 2023
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-trois, le douze Décembre à 17 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	M. Joseph RODRIGUEZ	
	Votes : 33	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	
Rapporteur	Francis BARDEAU	Vice-Président en charge des Ressources Humaines et des Finances

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Marc CARAYON (Lacoste), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez),

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac) représentée par Claude REVEL (Canet), Daria PICARD (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par Francis BARDEAU (Nébian), Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Claude VALERO (Paulhan), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Christine RICARD (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Sébastien VAISSADE (Liausson), Grégory GUERIN (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuvevete).

Budget général 2023 – Décision modificative n°3

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-11, L2313-1 et R.5211-13,

Vu la délibération n°2023.04.11.23 relative à l'adoption du budget primitif 2023 du budget principal,

Vu la délibération n°2023.05.23.04 relative à l'adoption de la décision modificative n°1 du budget principal,

Vu la délibération n°2023.08.29.07 relative à l'adoption de la décision modificative n°2 du budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du Conseil communautaire que la décision modificative permet à l'assemblée délibérante, de modifier en cours d'exercice la prévision budgétaire inscrite initialement au budget primitif de l'exercice.

Les décisions modificatives présentées au Conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les ajustements budgétaires suivants :

Dépenses fonctionnement			
Chap.	Désignation	DM n°3	
<i>Rappel dépenses fonctionnement – Total BP 2023</i>		27 010 483,75	
012	Charges de personnel	530 000,00	Revalorisation du point d'indice, augmentation des remplacements liés à l'absentéisme, prévision minimisée des mises à disposition de personnel jeunesse et renfort de services
014	Atténuations de produits	66 000,00	Dégrèvement et reversement de fiscalité
042	Opération d'ordre	3 000,00	Régularisation amortissements prorata temporis M57
65	Autres charges	360 000,00	Reprise cotisation SICTOM, remboursement filet sécurité, subvention équilibre BPA
66	Charges financières	20 000,00	Revalorisation des taux variables
68	Dotations aux provisions	- 189 000,00	
Total DM 3		790 000,00	
Total dépenses fonctionnement		27 800 483,75	

Recettes fonctionnement			
Chap.	Désignation	DM n°3	
<i>Rappel recettes fonctionnement – Total BP 2023</i>		27 010 483,75	
013	Atténuation de charges	90 000,00	Remboursement complémentaire assurance du personnel
70	Produits des services	450 000,00	Réévaluation recettes services, recettes mutualisation et ASVP et mise à disposition
73	Impôts et taxes	250 000,00	Revalorisation des produits fiscaux définitifs
Total DM 3		790 000,00	
Total recettes fonctionnement		27 800 483,75	

Dépenses investissement			
Chap.	Désignation	DM n°3	
<i>Rappel dépenses investissement – Total BP 2023</i>		7 270 887,23	
Op.1123	Un territoire durable : Lutter contre tous les types d'inondation	-250 000,00	Réajustement comptable lié à l'avancement des travaux
Op.1212	Un territoire en développement : Valoriser l'habitat	-40 000,00	Démarrage tardif des subventions façades
Op.1221	Un territoire en développement : Se doter d'outils au service du territoire	-35 000,00	Ajustement du budget selon le paiement réel des aides du PIG
Op.1231	Un territoire en développement : Dynamiser l'attractivité du territoire	-200 000,00	Reprise du projet des Tanes Basses et ajustement des paiements aides à l'immobilier
Op.1411	Un territoire de gouvernance : Rendre l'action communautaire plus lisible et plus visible	-35 000,00	Décalage des réalisations
Op.1412	Un territoire de gouvernance : Mailler le territoire par le développement des services de proximité	-1 100 000,00	Réajustement comptable selon avancement travaux, notamment théâtre
Ch. 041	Opérations patrimoniales	66 000,00	Opérations interne de mise à jour de l'actif en collaboration avec le SCG (passage M57)
Total DM 3		-1 660 000,00	
Total dépenses investissement		8 996 887,23	

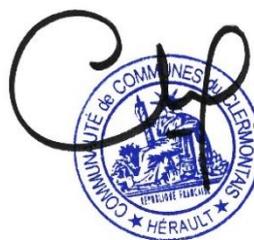
Recettes investissement			
Chap.	Désignation	DM n°3	
<i>Rappel recettes investissement – Total BP 2023</i>		7 270 887,23	
10	FCTVA	-200 000,00	Réajustement comptable lié à l'avancement des travaux
16	Emprunts	-1 250 000,00	Réajustement comptable lié à l'avancement des travaux
040	Opérations d'ordre	3 000,00	Contrepartie du chapitre 042 – section de fonctionnement
041	Opérations patrimoniales	66 000,00	Contrepartie du chapitre 041 en dépenses
13/OP1412	Subventions d'équipement	-213 000,00	Réajustement comptable lié à l'avancement des travaux, qui entraine un décalage dans la perception des subventions associées
Total DM 3		-1 660 000,00	
Total recettes investissement		8 996 887,23	

Le secrétaire de séance,



Joseph RODRIGUEZ

Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,



Claude REVEL